

Sécheresse en Vaucluse, Restriction de l'usage de l'eau



Situation de sécheresse en Vaucluse : Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, renforce les mesures de restriction provisoires de certains usages de l'eau sur les bassins du Calavon et du Sud-Luberon. Le bassin des Sorgues est maintenu en alerte.

après la consultation conjointe du comité départemental 'Ressource en eau' de Vaucluse et des comités interdépartementaux du Lez provençal, de l'Æygues et de l'Ouvèze provençale, les préfets de Vaucluse, de la Drôme et des Hautes-Alpes ont décidé :

- le maintien des mesures de restriction de l'usage de l'eau en conservant en situation d'alerte renforcée le bassin du Lez Provençal-Lauzon ;
- le maintien des mesures de restriction de l'usage de l'eau en conservant en situation alerte le bassin des Sorgues ;
- la mise en place des mesures de restriction de l'usage de l'eau sur les bassins de l'Æygues, du Calavon-

Ecrit par le 25 août 2024

amont, du Calavon-median et du Sud-Luberon classés en alerte;

- le maintien en situation de vigilance des autres bassins.

Ecrit par le 25 août 2024



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Particuliers - Usages d'agrément

ALERTE



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert



INTERDICTION d'arroser les espaces verts et ronds points (hors arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'un an)



INTERDICTION d'arroser les jardins potagers entre 9h et 19h

INTERDICTION d'arroser les pelouses et massifs fleuris entre 9h et 19h



INTERDICTION d'arroser les golfs entre 8h à 20h

INTERDICTION d'arroser les terrains de sport entre 9h et 19h



INTERDICTION de remplir les piscines privées (hors remise à niveau et première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions)



INTERDICTION de laver les toitures, terrasses et façades, sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Vaucluse

www.vaucluse.gouv.fr

(Portail de l'État en Vaucluse : Politiques publiques – Environnement, risques naturels, technologique et miniers – Sécheresse – Police de l'Eau)

site Propluvia du ministère de la Transition écologique :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Écrit par le 25 août 2024

Le classement en situation d'alerte et d'alerte renforcée entraîne des mesures de restriction de l'usage de l'eau prévues par les arrêtés cadres 'sécheresse' du 7 avril 2022 qui visent toutes les catégories d'usagers : entreprises, agriculteurs, collectivités, particuliers... Ces mesures sont détaillées sur le site internet de la préfecture de Vaucluse et sont transcrites sous la forme d'affiche d'information au public.

La préfète de Vaucluse fait appel au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et pour réduire au strict nécessaire sa consommation d'eau.

Ecrit par le 25 août 2024



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

ALERTE RENFORCÉE

Gestes Éco-citoyens



INTERDICTION de laver les véhicules chez les particuliers hors stations professionnelles équipées du matériel « hautes pression » ou d'un système de recyclage de l'eau



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques et privé à circuit ouvert
INTERDICTION des jeux d'eau sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan caniculé



INTERDICTION d'arroser les pelouses privées et les massifs fleuris
INTERDICTION d'arroser les espaces verts sauf pour les plantations d'arbres et d'arbustes mis en pleine terre depuis moins de 1 an mais avec restriction d'horaire de 9h à 19h



INTERDICTION d'arroser les jardins potagers entre 9 h et 19 h



INTERDICTION totale d'arroser les golfs hors greens et départ de golf



INTERDICTION de remplir les piscines privées de plus de 1 m³ sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier a débuté avant les premières restriction



INTERDICTION du nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise professionnelle ET par lavage sous pression



RÉDUCTION DE 40 % des prélèvements d'eau pour les activités industrielles (dont ICPE) commerciales et artisanales dont la consommation d'eau est > à 1000 m³

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Vaucluse

www.vaucluse.gouv.fr

(Portail de l'État en Vaucluse : Politiques publiques – Environnement, risques naturels, technologique et miniers – Sécheresse – Police de l'Eau)

site Propluvia du ministère de la Transition écologique :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Ecrit par le 25 août 2024

En savoir plus

En juillet, suite à une pluviométrie déficitaire durant le mois de juillet de l'ordre de 60 % en moyenne mais pouvant atteindre les 80 % dans la partie est et sud du département, on observe une dégradation rapide de la situation hydrologique sur les bassins les plus sensibles. Cette situation a été aggravée par un épisode de forte chaleur.

En juin,

grâce aux apports pluviométriques significatifs tombés de la mi-mai à la mi-juin 2023, les mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau avaient été réduites sur le département de Vaucluse. Ainsi, par arrêtés préfectoral et inter-préfectoral du 12 et 15 juin 2023, seuls les bassins des Sorgues et du Lez avaient été maintenus respectivement en situation d'alerte ou alerte renforcée sécheresse, tous les autres bassins étant maintenus ou placés en situation de vigilance.

Les bassins

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Lez

- Bollène
- Mondragon
- Mornas
- Valréas
- Visan

Les 13 communes vauclusiennes du bassin versant des Sorgues

- Althen-des-Paluds
- Châteauneuf-de-Gadagne
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Fontaine de Vaucluse
- Jonquerettes
- Lagnes
- Le Pontet
- L'Isle-sur-la-Sorgue
- Morières-Lès-Avignon
- Saint-Saturnin-les-Avignon
- Saumane de Vaucluse
- Vedène
- Velleron

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Calavon-Amont

- Auribeau
- Caseneuve

Ecrit par le 25 août 2024

- Castellet-en-Luberon
- Saint-Martin-de-Castillon
- Viens

Les 12 communes vaclusiennes du bassin versant de la Nesque

- Aurel
- Blauvac
- La Roque-su-Pernes
- Le Beaucet
- Méthamis
- Monieux
- Pernes-les-Fontaines
- Saint-Christol-d'Albion
- Saint-Didier
- Saint-Trinit
- Sault
- Venasque

Les 24 communes vaclusiennes du bassin versant du Sud-Luberon

- Ansouis
- Beaumont-de-Pertuis
- Buoux
- Cabrières-d'Aigues
- Cadenet
- Cucuron
- Grambois
- La Bastide-des-Jourdans
- La Bastidonne
- La Motte d'Aigues
- La tour d'Aigues
- Lauris
- Lourmarin
- Mirabeau
- Pertuis
- Peypin-d'Aigues
- Puget
- Puyvert
- Saint-Martin-de-Brasque
- Sannes

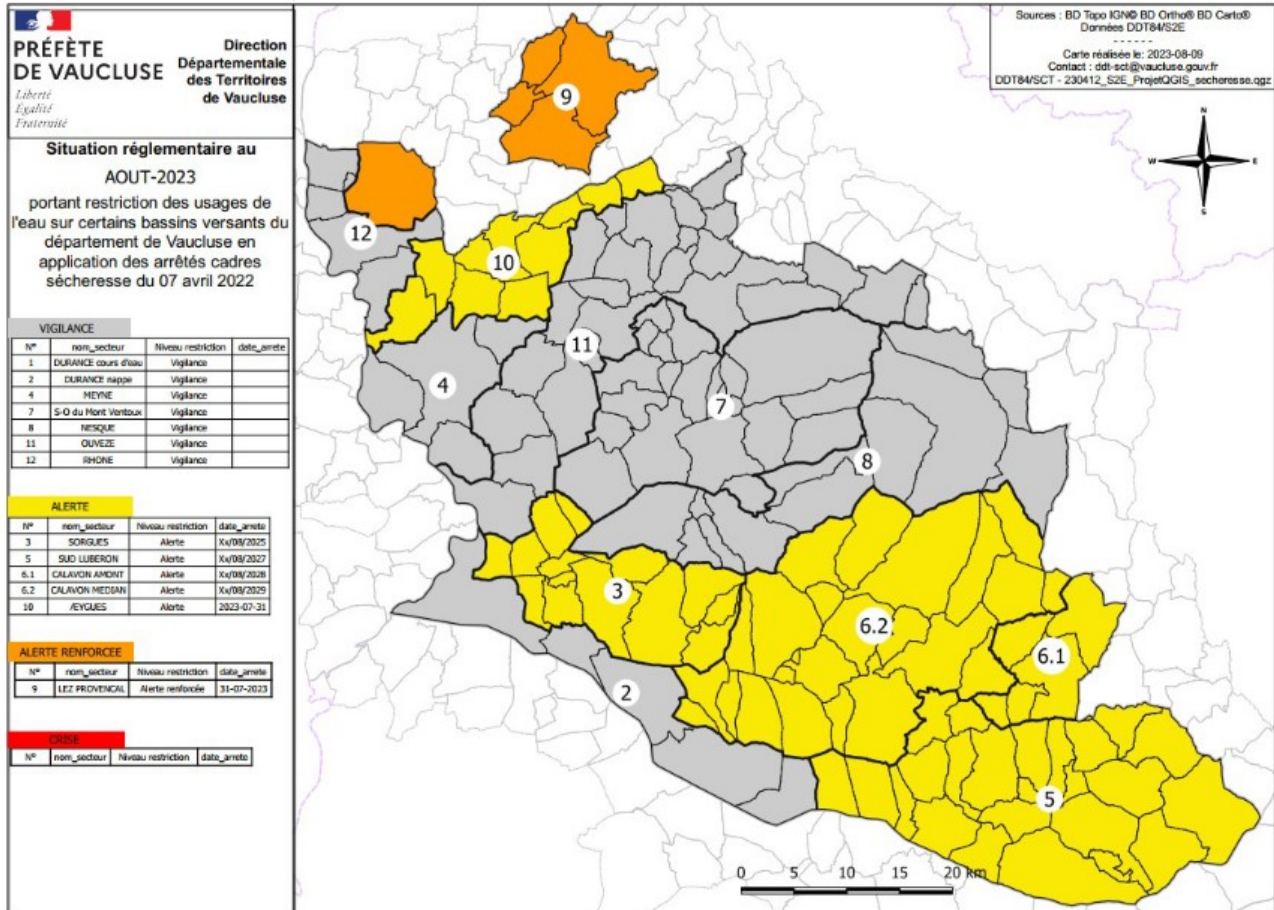
Écrit par le 25 août 2024

- Sivergues
- Vaugines
- Villelaure
- Vitrolles-en-Luberon

Les 11 communes vaclusiennes du bassin versant de l'Éygues

- Caderousse
- Orange
- Piolenc
- Camaret-sur- Aigues
- Serignan-du-Comtat
- Travaillan
- Sainte-Cécile-les-Vignes
- Cairanne
- Saint- Roman-de-Malegarde
- Buisson
- Villedieu

Ecrit par le 25 août 2024



Fermeture estivale des services départementaux de l'Etat

Ecrit par le 25 août 2024



La préfecture de Vaucluse annonce la fermeture au public de plusieurs services départementaux de l'Etat lundi 14 et mardi 15 août.

Seront fermés au public les lundi 14 et mardi 15 août, la préfecture de Vaucluse, les sous-préfectures d'Apt et de Carpentras, ainsi que les services de l'Etat présents sur le site Chabran de la préfecture (1 avenue de la Folie) :

- le Secrétariat général commun départemental (SGCD) ;
- le Bureau de l'immigration et de l'asile ;
- la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ;
- l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ;
- l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) ;
- le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ;
- l'Inspection de l'Éducation nationale (IEN) ;
- le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ;
- le Point Acar de Vaucluse ;
- le Délégué du Défenseur des droits ;

Ecrit par le 25 août 2024

Les services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), situés rue Jean Althen à Avignon, seront également fermés les lundis 14 et mardi 15 août.

Levée du niveau 'alerte canicule' en Vaucluse



L'alerte est levée à partir d'aujourd'hui 16 heures.

Hier, les services de Météo-France ont anticipé une légère baisse des températures maximales, désormais comprises entre 32 et 35°C. Cette légère baisse, s'est poursuivie aujourd'hui, vendredi 21 juillet, avec 20 à 22°C pour les minimales, et 32 à 34°C pour les maximales.

Cette baisse des températures conduit à la fin de la vigilance orange émise par Météo-France dès ce jour 16h et à un retour à une vigilance de niveau jaune, amenant la préfète de Vaucluse à décider la levée de l'alerte canicule activée depuis mardi 18 juillet dernier.

Ecrit par le 25 août 2024

La vigilance des services reste activée afin de détecter et prendre en charge d'éventuelles conséquences sanitaires tardives de la vague de chaleur.

Numéro utile :

Une plate-forme téléphonique nationale 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), activée de 9h00 à 19h00, donne conseils et recommandations, et traite les demandes d'informations générales.

Pour toute information complémentaire :

www.sante.gouv.fr / www.paca.ars.sante.fr / www.santepubliquefrance.fr

Fermeture exceptionnelle des services de préfecture et de sous-préfectures ce vendredi

Ecrit par le 25 août 2024



La préfecture de Vaucluse, sur le site Chabran (2 avenue de la Folie à Avignon) ainsi que les sous-préfectures d'Apt et de Carpentras seront fermées ce vendredi 23 juin.

Les autres administrations présentes sur le site de Chabran ne recevront que sur rendez-vous :

- la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ;
- l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ;
- l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) ;
- le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ;
- l'Inspection de l'Éducation nationale (IEN) ;
- le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ;
- le Point Acar de Vaucluse ;
- le Délégué du Défenseur des droits.

Écrit par le 25 août 2024

La préfecture de Vaucluse interdit les démonstrations de tuning et de runing sur Avignon



La préfète de Vaucluse vient de prendre un arrêté portant sur l'interdiction de rassemblement des personnes et des véhicules sur la voie publique. Cette décision concerne plus spécifiquement les démonstrations de 'tuning' et de 'runing' sur la voie publique dans une partie de l'agglomération avignonnaise.

Destinée à prévenir les risques d'atteinte à l'ordre, à la tranquillité et à la santé publics, la mesure débute le mercredi 17 mai à 20h pour s'achever le dimanche 21 mai 2023 à 8h

L'interdiction concerne les secteurs de l'agglomération avignonnaise suivants :

Écrit par le 25 août 2024

□ **Au niveau du centre commercial Mistral 7 :**

- La Route Nationale 7, route de Marseille, entre le rond-point se trouvant face à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) et le rond-point faisant la jonction avec l'avenue de l'amandier ;
- Avenue de l'Amandier jusqu'à la route de Bel air ;
- Route de Bel air jusqu'à l'avenue des Magnanarelles ;
- avenue des Magnanarelles jusqu'à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) ;

□ **Autour de la route de Marseille :**

- Avenue de l'Amandier ;
- Avenue de Sainte Catherine ;
- Avenue de la Pinède ;
- Route de l'aérodrome ;
- Chemin des Férons ;
- Chemin de la Croix d'Or ;
- Chemin de la Sourdaïne ;
- Chemin de la Digue ;
- Chemin de la Transhumance ;
- Avenue de la Croix Rouge.

□ **Au niveau de la zone de Courtine :**

- rue Saint Gens ;
- chemin de Ramatuel ;
- rocade Charles de Gaulle ;
- Parkings du centre commercial Carrefour Courtine et des établissements Burger King et Buffalo Grill.

L.G.

Vaucluse : fermeture au public des services départementaux de l'État le jeudi 18, vendredi 19 et lundi 29 mai

Ecrit par le 25 août 2024



La [préfecture de Vaucluse](#) et les sous-préfectures d'Apt et de Carpentras, ainsi que les services de l'État présents sur le site Chabran de la Préfecture seront fermés au public les jeudi 18, vendredi 19 et lundi 29 mai 2023 :

- le Secrétariat général commun départemental (SGCD) ;
- le Bureau de l'immigration et de l'asile ;
- la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ;
- l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ;
- l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) ;
- le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ;
- l'Inspection de l'Éducation nationale (IEN) ;
- le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ;
- le Point Acar de Vaucluse ;
- le Délégué du Défenseur des droits ;

Seront fermés au public les jeudi 18, vendredi 19 et lundi 29 mai 2023.

Seront également fermés les jeudi 18, vendredi 19 et lundi 29 mai, les services de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et l'Unité Départementale de

Écrit par le 25 août 2024

l'Architecture et du Patrimoine (UDAP).

Infos pratiques

Jeudi 18, vendredi 19 et lundi 29 mai 2023. 2 avenue de la Folie. Avignon. 04 88 17 80 40.

J.G

Vaucluse, ouverture de nouveaux postes de policiers nationaux



Près de 43 nouveaux postes de policiers nationaux seront ouverts dans le cadre du mouvement général dans le département de Vaucluse à compter de septembre prochain : 13 dans la circonscription de sécurité publique d'Avignon ; 20 dans la circonscription de sécurité publique de Carpentras et 10 dans la circonscription de Sécurité publique de Cavaillon. Ces effectifs permettront notamment de renforcer la présence des policiers dans l'espace public et lutter fermement contre la délinquance.

Cette augmentation du nombre de policiers et gendarmes, voulue par le Président de la République Emmanuel Macron accompagnée par une évolution inédite des moyens matériels et par le développement des nouvelles technologies, permettra de renforcer davantage la sécurité des Français.

Ecrit par le 25 août 2024

Ces créations de postes ont été rendues possibles via la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) portée par Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, qui porte la création de 8 500 postes de policiers et gendarmes dans le quinquennat, en complément des 10 000 postes créés dans le précédent.

Source : Préfecture de Vaucluse.

MH



Fusillade de Monclar : des renforts pour sécuriser le quartier

Ecrit par le 25 août 2024



Dès ce mercredi 12 avril au soir, une unité de forces mobiles sera déployée dans le quartier Monclar d'Avignon à la suite de la fusillade du week-end dernier qui a causé la mort d'un homme de 36 ans.

Le quartier Monclar a une nouvelle fois été meurtri ce dimanche soir, avec une fusillade qui s'est déclenchée sur trois lieux différents du quartier, en relation avec le trafic de stupéfiants et causant la mort d'un homme de 36 ans. Une enquête est en cours, sous l'autorité du parquet du tribunal judiciaire d'Avignon.

Face à cette hausse des violences, la préfecture a demandé et obtenu le déploiement d'une unité de forces mobiles dès ce mercredi 12 avril au soir. Cette unité viendra « renforcer les actions de la police nationale et de la police municipale pour prévenir et réagir à la survenue de ces méfaits ».

168 interpellations et plus de 25 000€ saisis

Depuis le 1^{er} janvier, 168 interpellations ont été effectuées, plus de 15kg de résine de cannabis, 5kg d'herbe de cannabis et 1,8kg de cocaïne ont été saisis. Toujours en lien avec le trafic de stupéfiants, plus de 25 000€, deux armes de guerre (type Kalachnikov) et 4 armes de poing de catégorie B ont également

Écrit par le 25 août 2024

été saisis.

Violaine Demaret, préfète de Vaucluse, compte poursuivre ces actions en mobilisant « tous les moyens à sa disposition, en lien étroit avec Madame le Maire, pour lutter contre ces trafics ».

J.R.

Vaucluse : la limitation de la vente de carburants reconduite jusqu'à lundi



En raison des difficultés persistantes d'approvisionnement des stations-service en carburant, la préfète de Vaucluse a décidé de reconduire, sur l'ensemble du département de Vaucluse et jusqu'au lundi 23 mars inclus, les mesures suivantes :

[Lire également : Vaucluse – limitation de la vente de carburants](#)

Ecrit par le 25 août 2024

- La vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes et à 120 litres pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- La vente et l'achat de carburant dans des récipients transportables manuellement restent interdits (notamment jerricanes et bidons).

Pour rappel, huit stations ont mis en place des files dédiées aux véhicules prioritaires.

[lire également : Essence, Total énergies Orange rejoint les stations-service proposant une file professionnels prioritaires](#)